Bois de Merode
Propriété de la Fondation Merode-Rixensart

Domaine forestier de la Fondation Merode-Rixensart Natura 2000

Domaine agricole de la Fondation Merode-Rixensart Partiellement Natura 2000

Château et Parc de la Fondation Merode-Rixensart Site classé

Chemin vicinal

Promenade tolérée

Cours d'eau

Rappel des dispositions légales du Décret relatif au Code Forestier Wallon (à respecter surtout en Zone Natura 2000) :

- Ne pas quitter les chemins autorisés
- Ne pas déranger la faune sauvage (pas de contact, de nourrissage...)
- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas faire de feu
- Ne pas pic-niquer
- Ramasser ses détritus
- Ne pas cueillir de champignon, ni autres plantes

Contact : info@chateauderixensart.be